

DOCUMENT DE PRÉSENTATION 2018

1. CADRE GÉNÉRAL

L'appui aux manifestations scientifiques et aux publications est une action développée dans le cadre du projet « Édition, publication et valorisation scientifique ».

Les **demandes d'appui** doivent être présentées dans le cadre d'un **dossier** rempli conformément au calendrier de l'appel d'offre, téléchargeable depuis le site internet de l'AUF, au moins deux mois avant la date prévue de la manifestation scientifique.

2. OBJECTIF PRINCIPAL

La visibilité et la valorisation de la recherche francophone en région.

En conséquence,

1°- le programme soutient les manifestations se déroulant au **Moyen-Orient** ainsi que les publications en français des chercheurs du Moyen-Orient.

2°- notre soutien aux manifestations vise **prioritairement** les actions suivantes :

- Des **mobilités** (billets d'avion) de scientifiques du Sud intervenants au colloque : priorité à la mobilité des chercheurs de la région ou d'autres régions du Sud, la prise en charge d'une mobilité Nord-Sud restant exceptionnelle ;
- l'édition et la **diffusion** des actes en français (de préférence sur support électronique, CD-Rom ou Internet) ;
- La diffusion, avec l'accord de l'éditeur, de la version numérique intégrale de l'ouvrage ou des actes, publiée sur la plate-forme www.bibliotheque.auf.org
- la promotion de la **langue française** dans des manifestations scientifiques multilingues (traduction, interprétariat etc.) ;

3. CONSTITUTION DU DOSSIER

Qui est éligible ?

La demande doit être formulée par l'**organisateur** de la manifestation scientifique ou l'auteur de la publication.

L'organisateur est un établissement d'enseignement supérieur ou de recherche membre de l'AUF au Moyen-Orient. Le signataire doit être le représentant habilité de cet établissement. L'auteur de la publication doit être rattaché à un établissement membre.

Comment demander ?

L'organisateur de la manifestation doit :

- déposer un dossier de candidature avant le 31 décembre 2018 pour appuyer des colloques se déroulant au moins deux mois après le dépôt de dossier et transmettre à la direction régionale de l'AUF le dossier de candidature complet :
 1. le formulaire de demande de contribution dûment rempli, daté et signé par l'organisateur de la manifestation et le représentant habilité de l'Université ou de l'organisme d'accueil de la manifestation
 2. La liste du comité scientifique en indiquant : Nom, Prénom, titre, domaine de spécialisation, université de rattachement, pays
 3. La liste du comité d'organisation en indiquant : Nom, Prénom, titre, domaine de spécialisation, université de rattachement, pays
 4. Le programme prévisionnel du colloque
 5. Le budget global prévisionnel de la manifestation et le budget prévisionnel détaillé du soutien sollicité auprès de l'AUF (détail des frais de participation des intervenants, des frais de publication des Actes et/ou des frais de traduction – interprétation)
 6. La liste des intervenants prévus en précisant leur établissement de rattachement
 7. Le résumé des communications des intervenants qui pourraient bénéficier du soutien de l'AUF (maximum 2 pages) s'il est disponible au moment du dépôt du dossier
 8. Le curriculum vitae abrégé des intervenants dont le soutien est sollicité (maximum 2 pages) s'il est disponible au moment du dépôt du dossier
- **A la signature de la convention :**
 1. **Programme du colloque mis à jour**
 2. **Liste des intervenants mise à jour**

L'auteur de la publication doit :

- déposer un dossier de candidature avant le 31 décembre 2018 et transmettre à la direction régionale le dossier de candidature complet :
 1. Le formulaire de demande de contribution dûment rempli, daté et signé par l'auteur de la publication et le représentant habilité de rattachement de l'auteur
 2. La liste du comité de lecture en indiquant : Nom, Prénom, titre, domaine de spécialisation, université de rattachement, pays
 3. Le curriculum vitae de l'auteur de la publication
 4. Le budget détaillé de la publication, y compris la part sollicitée à l'AUF
 5. La lettre de l'éditeur
 6. Le résumé de l'ouvrage et la date de publication envisagée
 7. L'avis du comité de lecture
 8. Avec l'accord de l'éditeur, une version numérique intégrale de l'ouvrage s'il est disponible au moment du dépôt du dossier

Où ?

Les dossiers de candidature doivent être transmis en courrier électronique. Toutefois, ils peuvent être déposés à la Direction régionale Moyen-Orient de l'AUF ou dans les Campus numériques francophones - CNF (voir l'annexe 1 à la page 4).

4. PROCEDURE D'INSTRUCTION DU DOSSIER

Traitement des dossiers

La Direction régionale Moyen-Orient de l'AUF et les CNF :

1. reçoivent les dossiers de demande et en **accusent réception** auprès du demandeur

La Direction régionale Moyen-Orient de l'AUF

1. apprécie la **recevabilité** des dossiers
2. émet un avis justifié sur l'**opportunité régionale** de soutenir la manifestation ou la publication, fait **expertiser les dossiers** le cas échéant, et **recommande les types d'appui à apporter et les montants de contribution proposés**.

Décision et traitement du soutien de l'AUF

Le directeur régional :

1. arrête la **décision finale** selon une liste précise de critères et délivre une note à laquelle correspond un barème des sommes allouées.
2. fait informer tous les demandeurs de ces résultats.

Signature de la convention

Chaque manifestation scientifique ou publication retenue pour appui fait l'objet d'une convention entre l'AUF et l'organisateur.

La convention est signée lorsque la Direction régionale Moyen-Orient de l'AUF reçoit toutes les pièces annexes complémentaires demandées (au moins deux mois avant la date de la manifestation).

Si le formulaire et les pièces annexes ne sont pas transmis dans les délais ou que les informations ne sont pas conformes au dossier transmis dans le cadre de l'appel à candidature, l'AUF se réserve le droit d'annuler ou de réviser le soutien accordé.

Paieement du soutien

Le BMO procède à un paiement en deux temps.

1. Un premier virement, de 70 % de la somme allouée, à la réception de la convention signée
2. Un second virement, de 30 %, après réception d'un compte rendu scientifique de la manifestation, d'un rapport financier et des pièces justificatives. **En cas de soutien à publication des actes d'une manifestation** : il est attendu une version numérique intégrale des actes ainsi que 2 exemplaires publiés. **En cas de soutien à publication d'un ouvrage** : il est attendu 5 exemplaires de l'ouvrage ainsi qu'une version numérique intégrale qui pourra, après acceptation par l'éditeur, être mise en ligne sur le site www.bibliothèque.auf.org.

5. VISIBILITÉ

La visibilité de la contribution de l'AUF est assurée par la mention de cette participation et l'impression des logos de l'AUF sur tous les supports de communication et sur tous les documents officiels diffusés.

Pour les manifestations scientifiques, la Direction régionale Moyen-Orient de l'AUF doit être informée de la séance d'ouverture afin d'y être représenté. L'AUF se réserve le droit de publication et de diffusion, sous quelque format que ce soit et dans l'intégralité, des comptes rendus scientifiques et s'engage à mentionner les noms, titres et qualités des personnes impliquées dans la manifestation.

1. L'organisateur de la manifestation s'engage à publier les articles scientifiques du colloque en texte intégral sur le site des archives ouvertes HAL-CONFREMO : hal-confremo.archives-ouvertes.fr.

2. Les interventions doivent être disponibles en podcast sur le site web de la manifestation ou de l'organisateur dans les trois mois suivant la manifestation.

Pour les publications, il sera demandé à l'auteur de déposer un résumé de son ouvrage sur HAL-CONFREMO.

3. Avec l'accord de l'éditeur, l'AUF se réserve le droit de mettre en ligne une version numérique intégrale de l'ouvrage ou des actes publiés sur sa plate-forme de partage des savoirs : www.bibliotheque.auf.org. La mise en ligne de la version numérique, si elle est autorisée, peut être reportée d'une certaine durée en fonction de la date de parution de l'ouvrage.

ANNEXE 1
IMPLANTATIONS DE LA DIRECTION REGIONALE MOYEN-ORIENT DE L'AUF

Consulter le site de la DRMO <http://www.auf.org/moyen-orient> pour les mises à jour éventuelles.

Direction régionale Moyen-Orient

(Arabie Saoudite, Chypre, Djibouti, Émirats arabes unis, Ethiopie, Irak, Iran, Jordanie, Liban (hors Liban-Nord), Pakistan, Palestine, Soudan, Yémen)

Villa F, Cité Bounoure, Espace des lettres,
Rue de Damas
B.P. 11-81 Riad El Solh
Beyrouth 1107 2280, Liban

Téléphone : +961 1 420 270

Télécopie : +961 1 615 884

Courriel : manifsc-liban@lb.auf.org

Site web : <http://www.auf.org/moyen-orient>

Campus numérique francophone d'Alep

Université d'Alep
Centre d'informatique
B.P. 12355, Alep, République Arabe Syrienne

Téléphone : +963 21 263 44 06

Télécopie : +963 21 263 44 07

Courriel : cnf-alep@sy.auf.org

Site web : www.sy.auf.org/alep

Campus numérique francophone d'Alexandrie

Université Senghor
1, Place Ahmed Orabi, El Mancheya
B.P. 21111-415, Alexandrie, Égypte

Téléphone : +20 3 48 43 560

Télécopie : +20 3 48 50 532

Courriel : info@eg.auf.org

Site web : www.eg.auf.org

Campus numérique francophone de Damas

Université de Damas
6, rue Omar Bin Abdul Aziz, Al Mezzeh
Cité universitaire - Mezzeh
B.P. 13141 - 96311 Damas, République Arabe
Syrienne

Téléphone : +963 11 212 28 71

Télécopie : +963 11 213 02 36

Courriel : cnf-damas@sy.auf.org

Site web : www.sy.auf.org/damas

Campus numérique francophone de Tripoli

Centre AZM pour la recherche en biotechnologie et
ses applications
École doctorale des sciences et de technologie de
l'Université libanaise
Rue Mitein, en face du lycée Al Malaab, Tripoli, Liban

Téléphone : +961 6 205 280

Télécopie : +961 6 205 281

Courriel : cnf-tripoli@lb.auf.org

Site web : www.lb.auf.org/tripoli

**ANNEXE 2
LISTE DES DISCIPLINES**

CODE	Libellé	CODE	Libellé
D100	Administration publique	D125	Gestion
D101	Agro-alimentaire	D126	Histoire
D102	Agronomie	D127	Hydrologie
D103	Aménagement du territoire	D128	Informatique
D104	Anthropologie	D129	Langues
D105	Archéologie	D130	Linguistique
D106	Architecture	D131	Littératures
D107	Arts	D132	Mathématiques
D108	Astronomie	D133	Médecine
D109	Biologie	D134	Médecine vétérinaire
D110	Biotechnologies	D135	Océanographie
D111	Chimie	D136	Philosophie
D112	Commerce	D137	Physique
D113	Communications	D138	Politique
D114	Criminologie	D139	Psychologie
D115	Démographie	D140	Religions
D116	Droit	D141	Santé
D117	Écologie	D142	Sciences de l'information
D118	Économie	D143	Sociologie
D119	Éducation	D144	Statistiques
D120	Environnement	D145	Télécommunications
D121	Foresterie	D146	Téledétection
D122	Génie	D147	Tourisme
D123	Géographie	D148	Traduction
D124	Géologie	D149	Travail social